

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication : **2 620 158**

(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **87 12716**

⑤1 Int Cl<sup>4</sup> : E 04 H 15/08; E 04 F 10/04, 10/06.

①2

## DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITÉ

A3

②2 Date de dépôt : 9 septembre 1987.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 10 du 10 mars 1989.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *BRUTSAERT Louis Marcel.* — BE.

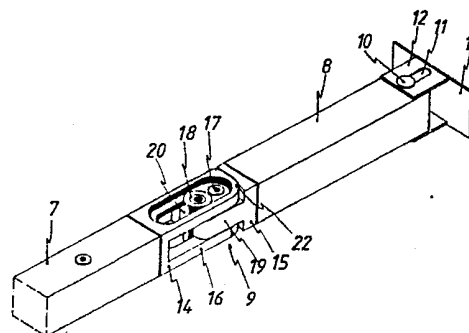
⑦2 Inventeur(s) : Louis Marcel Brutsaert.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : H. Cuvillier.

⑤4 Support de marquise.

⑤7 Support de marquises, stores, auvents démontables qui  
outre la fixation à la barre de charge et la plaque d'appui est  
constitué de deux profilés, reliés entre eux par une articulation.



FR 2 620 158 - A3

D

La présente invention a pour objet un support d'appui pour marquises, stores, tentes, auvents démontables et articles similaires, formés par un rideau enroulé, qui, déroulé, nécessite au moins un support pour assurer la stabilité. Le support étant fixé par une de ses extrémités à un endroit du profilé frontal ou barre de charge, auquel est attaché le rideau, l'autre extrémité du support servant de base d'appui soit au sol soit sur une surface d'appui pouvant être horizontale, inclinée, ou même verticale.

Généralement ces supports comportent à la base d'appui une plaque articulée, la plaque prenant l'inclinaison de la surface d'appui tandis que son articulation assure à la barre ou profilé, servant de support proprement dit, l'inclinaison requise pour la stabilité de l'ensemble.

Jusqu'à présent les barres ou profilés de ces supports reliant la barre de charge à la plaque d'appui étaient faits d'une seule pièce rigide, ce qui n'est pas sans inconvénients.

En particulier, dans le cas de roulottes, caravanes, caravanes automobiles, etc. où la forme de l'ossature varie suivant l'inspiration du dessinateur ou architecte, le support en une pièce rigide de la marquise ne peut suivre la courbe de l'enveloppe de cette ossature, ce qui en complique l'usage aussi bien lors du déroulement que de l'enroulement du rideau de cette marquise. Cet usage est encore plus complexe lorsque cette enveloppe ou carrosserie est utilisée comme surface d'appui du support considéré.

Le but de la présente invention est de remédier à ces inconvénients en fournissant un support pour marquises et articles similaires, de différents types et pour diverses formes de carrosseries ou enceintes à protéger contre les agents atmosphériques, y compris le soleil.

Les supports, pour marquises ou articles similaires, suivant l'invention sont caractérisés par un profilé ou barre fixe d'une part, au profilé frontal ou barre de charge, et s'appuyant d'autre part sur une surface d'appui, tout en étant composé de deux parties reliées entr'elles par une articulation.

D'autres caractéristiques et avantages du support suivant l'invention ressortiront de la description d'un mode

particulier d'exécution de ce support sans qu'ils soient liés uniquement à ce mode d'exécution.

Cette description est illustrée au moyen des figures annexées, dans lesquelles :

5 La figure 1 représente une caravane automobile, munie d'un support de marquise suivant l'invention.

La figure 2 représente une coupe longitudinale d'un support de marquise suivant l'invention en différentes positions, a, b, c.

10 La figure 3 est une représentation en perspective de l'articulation d'un support suivant l'invention.

La caravane automobile représentée à la figure 1, possède une marquise composée d'un coffre ou boîte (1) dans lequel peut s'enrouler ou est déroulé un rideau (2) fixé  
15 à une barre de charge (3) ou profilé frontal grâce à une commande manuelle (4).

A la barre de charge (3) sont fixés deux supports (5 et 6) suivant l'invention, le support (5) venant s'appuyer sur le sol tandis que le support (6) s'appuie sur la carrosserie  
20 de la caravane automobile représentée.

Les supports de marquises (5 et 6) suivant l'invention, comprennent deux profilés (7 et 8) liés entr'eux par une articulation (9) (fig 2).

Tandis que l'extrémité du profilé (7), opposée à  
25 l'articulation (9), est fixée à la barre de charge (3) par un raccord articulé habituel non représenté aux figures 2 et 3, le profilé (8) comprend à son extrémité opposée à l'articulation (9) un axe (10) d'articulation pouvant se déplacer dans une lumière oblongue (11) prévue à cet effet dans la plaque (12)  
30 fixée perpendiculairement à la plaque d'appui (13). Cette plaque d'appui (13) prend l'inclinaison de la surface d'appui qui peut être le sol comme c'est le cas du support (5) ou la carrosserie de la caravane mobile, comme c'est le cas du support (6), dans la figure 1.

35 Dans un mode particulier d'exécution du support suivant l'invention, tel qu'il est représenté aux figures 2 et 3, les profilés (7 et 8) sont constitués par des tubes carrés auxquels sont rapportés les embouts respectifs (14 et 15) formant l'articulation (9) reliant les deux profils (7 et 8)

du support suivant l'invention. (fig 3).

L'embout (14) rapporté au profilé (7) comprend une fourche (16) en forme de U, chacune des ailes de cette fourche (16) comportent une lumière dans laquelle sont logés les 5 axes (17 et 18) assurant respectivement la liaison articulée des deux profilés (7 et 8) et le verrouillage de cette articulation.

L'embout (15) rapporté au profilé (8) se termine par un tenon (19), venant se placer entre les deux ailes de la fourche (16) de l'embout (14), et dont l'extrémité, aux bords arrondis, comporte un creux (20) comme cran de verrouillage.

Lorsque les profilés (7 et 8) tournent autour de l'axe de liaison (17), fixé au profilé (7), (fig. 2b) et venant en position rectiligne, dans le prolongement l'un de l'autre (fig. 2c) l'axe de verrouillage (18) est poussé par un ressort (21) situé à l'intérieur du profilé (7) et se meut dans une glissière prévue dans la lumière de la fourche (16) en pénétrant dans le creux (20) du profilé (8) assurant ainsi le verrouillage des deux profilés (7 et 8) dans une position rectiligne rigide. Pour déverrouiller les profilés (7 et 8) il suffit de repousser le ressort (21) à l'intérieur du profilé (7) au moyen de l'axe de verrouillage (18) muni d'une gachette à cette fin.

Dans le support de marquise suivant l'invention représenté dans les figures 2 et 3, les extrémités de chaque aile de la fourche (16) du profilé (7) se terminent d'un côté par une forte découpe arrondie (22) qui sera placée du côté de la paroi du véhicule servant de surface d'appui tandis qu' inversément la base de l'embout (15) du profilé (8) sur lequel vient s'appuyer l'extrémité de l'embout (14) du profilé (7) formé par les ailes de la fourche (16) comporte un plan incliné (23) remontant vers cette paroi, ceci afin d'obliger au moment du déverrouillage de l'articulation, le mouvement relatif des profilés (7 et 8) à se faire dans un sens et pas dans l'autre afin d'éviter l'endommagement de la paroi du véhicule servant de base d'appui - et une meilleure rigidité de l'ensemble des deux profilés au verrouillage de l'articulation (9).

Au lieu d'un seul creux (20) à l'extrémité de l'embout

(15), on pourrait imaginer un embout se terminant par un secteur à plusieurs creux en vue d'assurer le verrouillage de l'articulation (9) dans diverses positions respectives des deux profilés (7 et 8).

5 Il ressort de cette description que le support de marquise suivant l'invention permet son utilisation avec divers types de marquises ou d'articles similaires et s'adopte également aux diverses formes de surface d'appui.

10 En particulier la plaque d'appui (13) peut être munie d'un matériau élastique en vue d'en assurer l'adhérence à la surface d'appui sans l'endommager comme cela s'impose lorsque la surface d'appui est constituée par une carrosserie de véhicule.

15 Bien que la description ait été faite pour une marquise, des exécutions équivalentes pourraient être décrites pour des persiennes - des auvents - et autres articles semblables où le montage, démontage, transport, forme de surface d'appui posent des problèmes du genre décrit. Les caractéristiques du support de marquise suivant l'invention ne sont  
20 également pas liées par la nature du matériau.

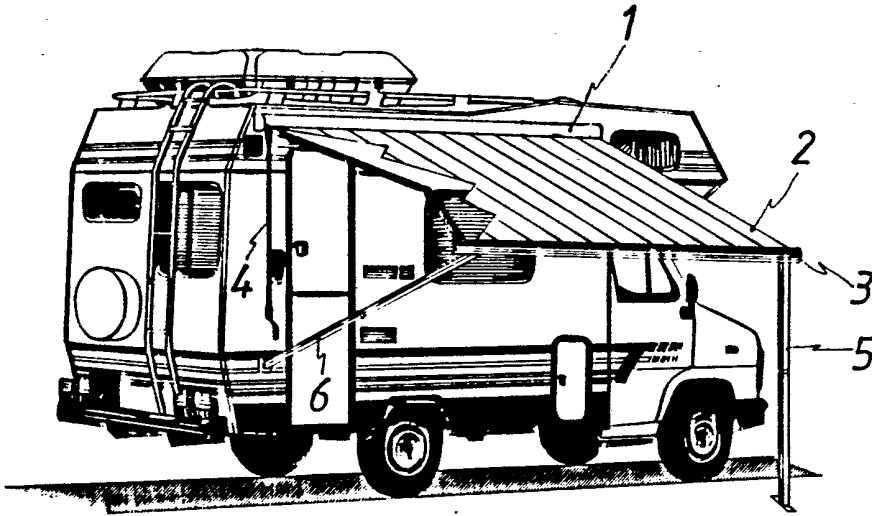
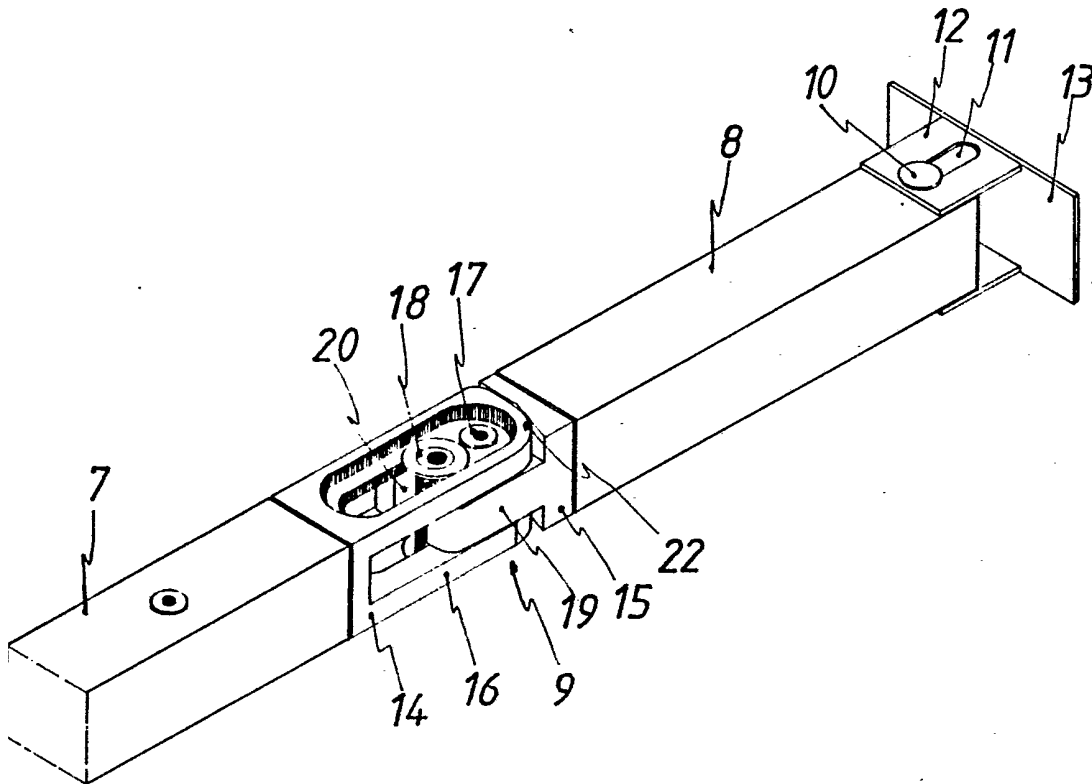
Le rideau peut être en toile, en lamelles de plastique ou d'aluminium - les profilés en matériau métallique ou synthétique - sans pour autant sortir du domaine de l'invention.

## R E V E N D I C A T I O N S

1. Support de marquises, stores, auvents démontables et articles similaires, comprenant ou non une articulation à la fixation du support à la barre de charge et, ou, une articulation à la plaque d'appui caractérisé en ce qu'il est composé de deux profilés (7) et (8) reliés entr'eux par une articulation (9).
2. Support suivant la revendication 1 caractérisé en ce que chacun des deux profilés (7) et (8) composant ce support comprend un embout, respectivement (14) et (15) s'emboitant l'un dans l'autre en vue de former l'articulation (9).
3. Support suivant la revendication 2 caractérisé en ce que l'embout (14) du profilé (7) comprend une fourche (16) en forme de U tandis que l'embout (15) du profilé (8) se termine par un tenon (19) venant se placer entre les deux ailes de la fourche (16) du profilé (7), les deux embouts (14) et (15) étant liés l'un à l'autre par l'axe (17) d'articulation fixé à la fourche (16) de l'embout (14) du profilé (7).
4. Support suivant la revendication 3 caractérisé en ce que la fourche (16) du profilé (7) comprend en ses ailes une lumière dans laquelle un axe (18) puisse se mouvoir comme dans une glissière et vient s'appuyer sur l'extrémité courbe correspondante du tenon (19) de l'embout (15) du profilé (8).
5. Support suivant la revendication 4 caractérisé en ce que l'extrémité courbe du tenon (19) de l'embout (15) du profilé (8), sur lequel s'appuie l'axe (18) se trouvant dans la lumière de la fourche (16) du profilé (7), est munie d'un creux (20) servant de cran de verrouillage de l'axe (18).
6. Support suivant la revendication 5 caractérisé en ce que l'axe (18) de verrouillage se trouvant dans la lumière de la fourche (16) du profilé (7) est soumis à la pression continue d'un ressort (21), placé à l'intérieur du profilé (7).
7. Support suivant la revendication 6 caractérisé en ce

que l'axe (18) de verrouillage est muni d'une gachette pour déverrouiller les profilés (7) et (8).

8. Support suivant l'une des revendications 4, 5 et 6 caractérisé en ce que l'extrémité courbe du tenon (19) du profilé (7) comprend plusieurs creux (20) répartis sur le secteur d'appui de l'axe (18) en vue d'assurer le verrouillage de l'articulation (9) dans diverses positions respectives des deux profilés (7) et (8).
9. Support suivant la revendication 4 caractérisé en ce que l'extrémité de chaque aile de la fourche (16) du profilé (7) se termine d'un côté par une forte découpe arrondie (22) tandis qu'inversément la base de l'embout (15) du profilé (8) comporte un plan incliné (23) remontant vers la paroi du véhicule servant de surface d'appui du support.
10. Marquises, stores, auvents démontables et articles similaires équipés d'un ou plusieurs supports suivant l'une des revendications précédentes.

FIG. 1FIG. 3

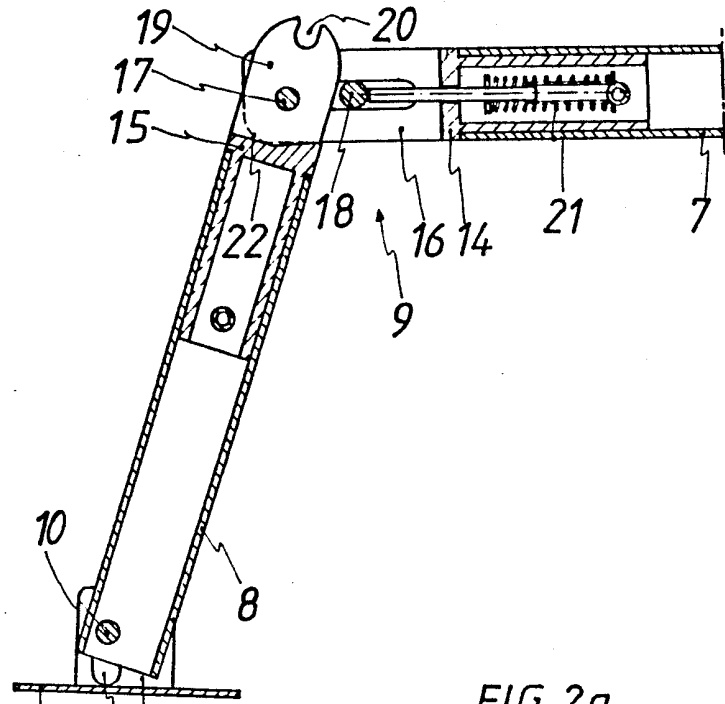


FIG. 2a

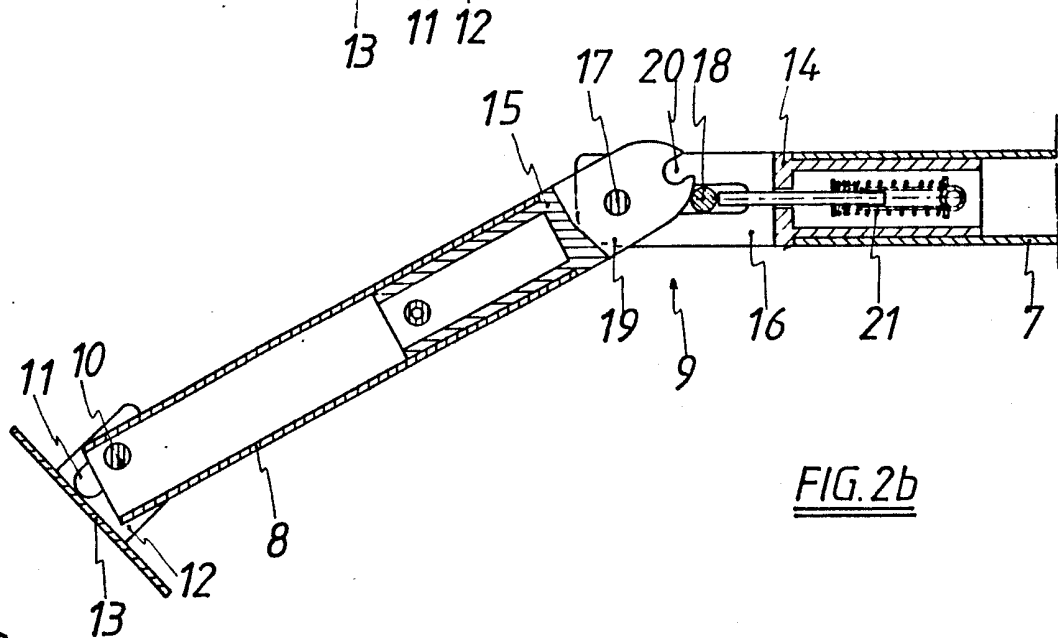


FIG. 2b

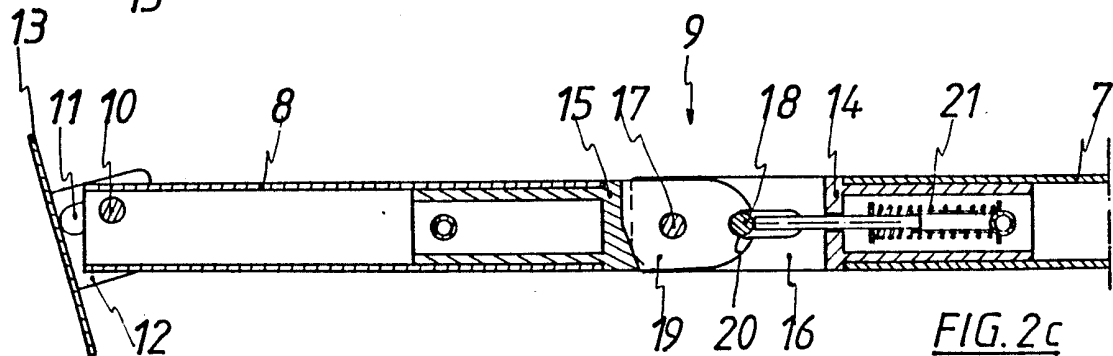


FIG. 2c